

Concours préparés :

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

lieux : Carcassonne - Mende - Montpellier - Nimes - Perpignan

Présentation et objectifs

Le master MEEF mention premier degré a pour objectifs de former au métier de professeur des écoles et de préparer aux épreuves orales et écrites du CRPE.

Le M1 vise l'acquisition des connaissances pluridisciplinaires et des compétences professionnelles nécessaires à la réussite au concours et à l'exercice du métier. Il s'appuie sur un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) de quatre semaines dans différentes écoles. Le M1 est aussi accessible dans le cadre d'un cursus de Formation à Distance Hybride (FADH) alternant du présentiel (deux regroupements par semestre, SOPA, examens terminaux) et une formation à distance.

Le M2 propose deux cursus :

- Le premier s'adresse aux étudiants autorisés à s'inscrire en M2 (réussite au M1 MEEF 1^{er} degré ou équivalence) et lauréats du CRPE. Ces étudiants ont un statut de fonctionnaire stagiaire et sont formés dans une logique d'alternance : mi-temps d'exercice du métier en responsabilité et mi-temps en formation. La formation est un appui à l'exercice du métier.
- Le second cursus s'adresse aux étudiants admis en M2 et non lauréats du CRPE. Il permet de renforcer les connaissances et les compétences liées au métier de professeur des écoles et d'approfondir la préparation du CRPE. Il comprend aussi des UE qui permettent d'envisager une reconversion vers les métiers connexes de la formation et de l'ingénierie de formation.

Le master inclut une formation par la recherche dans les domaines des didactiques et des sciences de la formation et de l'éducation en liaison avec des laboratoires de recherche. Cette formation débouche sur la rédaction d'un mémoire de master en M2.

Ce cursus s'adresse à des étudiants ayant une bonne maîtrise de la langue et des mathématiques.

Concours préparés

Le master MEEF prépare aux différents concours du CRPE organisés dans l'académie de Montpellier : CRPE externe ; CRPE externe spécial Langues Régionales ; Troisième concours ; Concours interne. Les étudiants ont également la possibilité de passer les concours organisés dans d'autres académies dans lesquelles les taux de réussite sont plus favorables. Cependant, on ne peut passer le CRPE dans plusieurs académies la même année (les écrits ont tous lieu à la même date sauf en cas d'organisation d'un concours exceptionnel supplémentaire). Les étudiants peuvent également préparer les concours de l'enseignement privé.

Option langues Régionales

L'option langue régionale est ouverte à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan. Ces options permettent de préparer le CRPE spécial (langues régionales) et forment des professeurs enseignant dans des classes publiques bilingues. Est offerte également une possibilité de suivre une option dite « immersive » qui forme des enseignants se destinant à dispenser un enseignement en langue régionale dans les écoles privées.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : L'admission en M1 repose sur un ensemble de critères basés sur la plus ou moins grande proximité du parcours antérieur avec les épreuves du CRPE et le métier lui-même : en premier lieu, le fait d'avoir obtenu une UE de pré-professionnalisation et, en second lieu, le lien entre la licence obtenue et le professorat des écoles (cf. tableau de la page 18).

Pour accéder au M2 : l'admission en M2 spécifique aux fonctionnaires stagiaires est réservée aux étudiants lauréats du M1 (ou d'une équivalence) ou déjà titulaires d'un M2 et du CRPE. Le site d'affectation est celui du département d'affectation du fonctionnaire stagiaire (sauf pour les lauréats du concours spécial langues régionales qui sont affectés à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan). L'admission au M2 spécifique aux lauréats du M1 ayant échoué au concours se fait sur décision de la commission d'admission, après entretien.

Composantes de formation

Faculté d'Éducation-UM (Montpellier, Carcassonne, Mende, Nîmes et Perpignan).

Inscription : www.espe-lr.fr

Responsables de la mention

UM – Faculté d'éducation

brigitte.louichon@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 79

valérie.munier@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 53

Directeurs des études des sites de formation de la Faculté d'Éducation de l'UM

Carcassonne : bernard.grellety@umontpellier.fr – Tél. 04 68 25 16 35

Mende : michel.lacage@umontpellier.fr – Tél. 04 66 49 16 22

Montpellier : sandrine.de-la-cruz@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 41

Nîmes : genevieve.brunot@umontpellier.fr – Tél. 04 66 62 84 84

Perpignan : jacques.perrin@umontpellier.fr – Tél. 04 68 85 70 40

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de préparer un master spécifique pour l'enseignement aux élèves en situation de handicap (et d'y préparer les certifications CAPPEI).

Possibilité avec le master, le concours et cinq ans d'expérience professionnelle de s'inscrire en master de formation de formateurs d'enseignants.

Possibilité pour les étudiants ayant soutenu un excellent mémoire et obtenu une mention « très bien » de poursuivre en doctorat.

Possibilité de se réorienter vers les métiers de la formation et de l'ingénierie de la formation.

Les principaux débouchés sont les métiers de l'enseignement public ou privé du premier degré (en France ou à l'étranger) mais la mention ouvre aussi sur les métiers de la formation, de l'ingénierie de formation et ceux de l'animation pédagogique, scientifique ou culturelle (musées, associations...).

Pour plus d'information sur les postes ouverts aux concours :

<http://www.education.gouv.fr/cid4437/postes-et-contrats-offerts-aux-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Possibilité de passer les concours de l'enseignement privé.

Résultats régionaux des concours session 2018

Concours public	Nombre de postes en 2018	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CRPE externe	210	1310	448	214
Concours langues régionales	10	17	11	6
Troisième concours	35	269	70	35
Concours internes	15	88	30	15
Total	270	1684	559	270

Critères de recrutement en M1 1^{er} degré pour 2018-2019*

Critère 1	Licence incluant au moins une UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement
Critère 2	Licence dans une des disciplines du groupe 1
Critère 3	Licence dans une des disciplines du groupe 2
Critère 4	Reconversion professionnelle avec une expérience professionnelle d'au moins trois ans
Critère 5	Licence dans une des disciplines du groupe 3
Critère 5	Autres licences ou diplômes équivalents

Les trois groupes mentionnés ci-dessus et listés ci-dessous présentent, in extenso, la répartition, des quarante-cinq mentions du diplôme national de licence. La clé de classement réside dans la plus ou moins grande proximité avec les épreuves du concours de recrutement correspondant (CRPE) et la professionnalité du professeur des écoles.

(Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/1/22/ESRS1331573A/jo>)

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
1 Histoire	1 Humanités	1 Administration publique
2 Géographie et aménagement	2 Histoire de l'art et archéologie	2 Droit
3 Psychologie	3 Sociologie	3 Economie
4 Sciences de l'éducation	4 Philosophie	4 Gestion
5 Sciences du langage	5 Sciences sociales	5 Economie et gestion
6 Arts	6 Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	6 Administration économique et sociale
7 Arts plastiques	7 Arts du spectacle	7 Science politique
8 Musicologie	8 Informatique	8 Sciences sanitaires et sociales
9 Lettres	9 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	9 Théologie
10 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		10 Information-communication
11 Langues étrangères appliquées		11 Electronique, énergie électrique, automatique
12 Lettres, langues		12 Mécanique
13 Mathématiques		13 Génie civil
14 Physique		14 Sciences pour la santé
15 Chimie		15 Sciences pour l'ingénieur
16 Physique, chimie		
17 Sciences de la vie		
18 Sciences de la Terre		
19 Sciences de la vie et de la Terre		
20 Sciences et techniques des activités physiques et sportives		
21 Sciences et technologies		

* Sous réserve de validation par les instances universitaires